

Rendez-vous de l'été

Animations

L'accès à la piscine est gratuit
durant les animations.



- ▶ Samedi 14 mai de 14 h à 17 h :
Portes ouvertes du COS Natation.
- ▶ Vendredi 17 juin à partir de 19 h :
Baptême de plongée par le COS Natation en partenariat avec le club de plongée Montjean Subaqua. À partir de 8 ans, sur inscription :
cos.natation@gmail.com - Tarif : 15 €.
- ▶ Vendredi 24 juin à partir de 19 h :
Kayak pool avec le club chalonnais de canoë-kayak.
- ▶ Jeudi 30 juin à partir de 19 h :
Initiation au water-polo avec le club d'Angers Water-polo.
- ▶ Jeudi 7 juillet à partir de 18 h 30 :
Fitness et aquafitness avec Art Fit Santé.
- ▶ Vendredi 8 juillet :
Ciné pool. Amenez vos bouées pour une séance ciné dans la piscine ! Ouverture des bassins dès 21 h 30 pour installation, projection du film à la tombée de la nuit. La pelouse sera accessible, vous pouvez apporter votre pique-nique.
- ▶ Vendredi 19 août à partir de 19 h :
Pool party Pool party avec ambiance musicale assurée par le groupe Lolo Patayo.

Bar sans alcool

Ouvert tous les après-midis de juillet et août et lors des animations. Animé par le COS Natation.

Infos pratiques

Route de Rochefort à Chalonnes-sur-Loire

Tél. : 02 41 78 03 68

Horaires

En fonction des décisions gouvernementales et des mesures sanitaires, la fréquentation maximale instantanée est susceptible d'être limitée.

Période scolaire

Du lundi 16 mai
au jeudi 7 juillet 2022

➤ Ouvert au public
le mercredi et le samedi de 15 h à 19 h
à partir du samedi 21 mai

Horaires d'été

Samedi 2 et dimanche 3 juillet puis du 8 juillet au 31 août :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15 h à 19 h 30
Mardi	10 h à 12 h	15 h à 19 h 30
Mercredi	Fermé	15 h à 19 h 30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	15 h à 19 h 30
Samedi	10 h à 12 h	15 h à 19 h 30
Dimanche et jours fériés	10 h 30 à 12 h 30	15 h 30 à 19 h 30

Fermeture exceptionnelle le **mercredi 13 juillet soir** (à partir de 18 h), la journée du **dimanche 31 juillet** et le week-end du **20 et 21 août** pour compétitions.

Tous les jours

- ▶ La dernière heure de la journée est réservée à la nage calme : lignes d'eau installées, plongeur fermé.
- ▶ Fermeture de la billetterie 45 minutes avant la fermeture de la piscine.

Tarifs

Enfant de moins de 6 ans - Accompagnateur non-baigneur - Client du camping municipal - Bénéficiaires CCAS

Enfants	1 entrée	2 €
De 6 à 16 ans inclus	10 entrées	12,10 €
Adultes	1 entrée	3,50 €
	10 entrées	23,20 €

- ▶ Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés par une personne majeure.
 - ▶ Accès obligatoire par l'accueil.
 - ▶ Toute sortie est définitive.
 - ▶ Casiers pour les affaires personnelles : prévoir une pièce de 1 € ou un jeton de chariot.
 - ▶ Accueil des groupes de loisirs : 1,50 € par enfant.
- Inscription : sport@chalonnes-sur-loire.fr



Du 16 mai
au 31 août 2022
Plongez dans l'été!

Piscine
Chauffée.
Calonna



www.chalonnes-sur-loire.fr



Cours de natation

Cours collectifs municipaux

10 séances réparties sur 2 semaines pour les enfants. Les cours de natation sont assurés par un maître-nageur sauveteur diplômé.

1 ^{er} enfant	65 €
2 ^e enfant	60,20 €
3 ^e enfant	55,60 €

Inscriptions pour juin

- ▶ En raison d'un manque de personnel, les cours collectifs commenceront à partir du mardi 7 juin et sont réservés uniquement aux enfants chalonnais (48 places disponibles).
- ▶ Cette année, la Ville ne propose pas de cours de perfectionnement, mais le COS Natation vous permet de vous inscrire à ce niveau au sein de son école de natation.
- ▶ Permanence d'inscription pour les cours collectifs municipaux : lundi 16 mai de 17 h à 18 h 30.

Fiches d'inscription à demander à l'accueil de la mairie, ou à imprimer sur www.chalonnnes-sur-loire.fr.

Aucune inscription par courriel ou par téléphone.

Inscriptions pour juillet et août

- ▶ Permanence d'inscription pour tous : mardi 17 mai de 17 h à 18 h 30. Puis inscriptions directement auprès de l'accueil de la piscine, aux horaires d'ouverture.
- ▶ Un nombre minimum d'inscrits est nécessaire pour ouvrir un cours. Un créneau alternatif vous sera proposé si votre cours ne peut pas être ouvert.
- ▶ Le remboursement total ou partiel des leçons ou des cours d'aquagym n'est possible qu'après présentation d'un certificat médical, ou si le service des sports n'a pas pu intégrer la demande d'inscription dans un cours (retour obligatoire de la carte de leçons ou des tickets d'aquagym).
- ▶ En cas de difficultés financières, des aides existent. Contactez le CCAS au 02 41 74 10 82.
- ▶ Accès par le portail latéral, avenue Laffon de Ladebat.
- ▶ Pataugeoire fermée pendant les cours.

Plus d'infos : sport@chalonnnes-sur-loire.fr

Nager en club avec le COS Natation

Club de natation estivale affilié FFN depuis 1967.

Le COS Natation propose des entraînements de natation sportive pour les jeunes et adultes, à partir de 7 ans et sachant déjà nager (Le COS Natation ne propose pas de cours d'initiation). Minimum deux entraînements par semaine par groupe d'âge et de niveau : école de natation, jeunes compétition, masters et bien-être. Compétitions pour les jeunes concernés sur les week-ends.

Permanences d'inscription du COS Natation

Inscription lors des portes ouvertes du club, **samedi 14 mai** à la piscine Calonna de **14 h à 17 h**.
Tarif pour l'été : 75 €.

Plus d'infos

Delphine Boisdrion, présidente de l'association : 06 14 22 11 31
Courriel : cos.natation@gmail.com
Site web : club.quomodo/cos-natation

Brevet de natation

Brevet de natation et test d'aisance aquatique sur demande auprès du maître-nageur sauveteur, selon l'affluence.

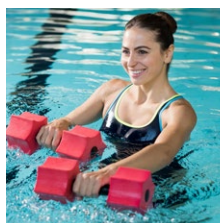
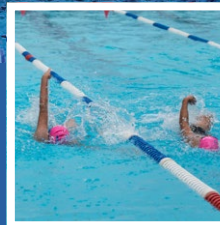
- ▶ Pour un groupe : prendre rendez-vous auprès de sport@chalonnnes-sur-loire.fr.

Aquagym

En juillet et en août. À partir de 12 ans.

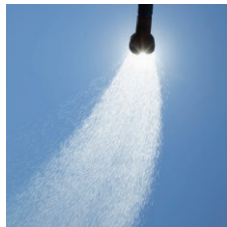
- ▶ Dimanche matin de 10 h 30 à 11 h 15
Tarif : 7,10 € la séance

Tickets à acheter directement à l'accueil de la piscine.



Mesures d'hygiène et de sécurité

- ▶ Douche savonnée obligatoire avant et après la baignade.
- ▶ Démaquillage obligatoire avant la baignade pour éviter la prolifération de germes dans la piscine.
- ▶ Retirez vos chaussures dans les zones pieds nus.
- ▶ Tenues de bain acceptées : slip/boxer de bain adapté à la piscine pour les hommes, maillot de bain pour les femmes.
- ▶ Il est interdit de boire de l'alcool et de fumer dans l'enceinte de la piscine.



L'équipe

Surveillance :

Louisa Cébola (BNSSA),
Steeve Bossé (BNSSA),

Florian Mary (MNS et chef de bassin)

Entretien des bassins :

Yves Daviau, Damien Jouhandin, Yoann Payraudeau

Accueil et vestiaire :

Isabelle Girault, Marie Hoyer, Oanez Barré, Marine Rocard

Responsable des sports de la Ville

et de la piscine municipale : Steeve Bossé

Élu référent : Richard Viau